

25 Maj. Imp. Cz. n'a pû regarder toutefois que
 26 comme vaine & incapable de produire aucun
 27 effet, puisqu'elle a trop bonne opinion de la
 28 Nation Polonoise, pour croire qu'elle eût
 29 voulu s'opposer le moins du monde à un
 30 arrangement aussi simple, aussi naturel, & qui
 31 n'a d'autre objet que de contribuer à l'avance-
 32 ment de la paix : Mais que S. M. I. Cz. n'avoit
 33 pû qu'être fort scandalisée d'apprendre que cet
 34 Officier, non content des démarches qu'il
 35 avoit déjà faites, les eut portées plus loin, en
 36 envoyant des émissaires secrets sur la fron-
 37 tiere de *Lithuanie*, & en conseillant même d'y
 38 détruire ou de mettre le feu aux moulins,
 39 afin d'ôter par là la subsistance aux troupes
 40 Russiennes, ainsi que le portoient les avis & les
 41 informations qu'on avoit reçues de *Pologne*. »
 42 Au surplus, l'Impératrice Czarine a déclaré
 43 qu'elle vouloit éviter sur ce sujet toute con-
 44 testation qui pourroit donner la plus legere
 45 atteinte au maintien de l'amitié & de la bonne
 46 harmonie qui subsistoient entre elle & la Cour
 47 de France ; persuadée que lorsque toutes les
 48 circonstances du procédé de Mr. de la Salle y
 49 seroient connus, S. M. Très- Chrétienne ne
 50 pourroit qu'improver une conduite aussi peu
 51 réguliere, & que cet Officier ne seroit pas ap-
 52 prouvé davantage de la Nation Françoise, ni
 53 d'aucune autre Nation, jalouse du point d'hon-
 54 neur & instruite des regles auxquelles les per-
 55 sonnes engagées dans le service militaire sont
 56 particulièrement astreintes ; regles qui s'obser-
 57 veroient en *Russie* avec la derniere exactitude,
 58 si quelque Officier engagé au service de S. M.
 59 Très-Chrétienne ou de quelque Puissance que